**NOM ANIMAL** **DATE ADOPTION** *A remplir par l'association*

# CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

**Les p'tits poilus d'la grotte**
1222 route du pont romain,
73360 St Christophe la grotte
SIRET 90003727600012
Téléphone : 0602276556
lesptitspoilusdlagrotte@gmail.com

**Vous êtes sur le point d'accueillir un lapin. Afin d'assurer son bien-être vous devez connaître et vous engagez à faire respecter les points suivants. Une adoption est possible AU MINIMUM 7 JOURS APRÈS LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT.**

## I/ QUESTIONS À SE POSER

Avant de vous lancer, vous devez donc vous poser plusieurs questions afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du lapin et votre mode de vie (disponibilité, espace disponible, forme physique, ...) ainsi que les implications sur votre budget (alimentation, soins vétérinaires, ...) et sur votre organisation (travail, vacances, ...).

Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte tous les stades de vie de l'animal : lapereau, adulte et fin de vie qui est une période particulière. A tous ces stades, vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour permettre son bien-être.

Le lapin est un être sensible qui ressent des émotions positives ou négatives. Il demande du temps, de la patience et une bonne compréhension de ses besoins physiques et comportementaux. Dès ces premiers jours, il est indispensable qu'il côtoie ses congénères pour qu'il soit correctement socialisé. Tout au long de sa vie, le lapin devra être familiarisé avec les humains, les autres animaux et les bruits domestiques (chiens, enfants qui courent, aspirateur, tondeuse, ...).

**Voici quelques questions à vous poser avant toute adoption :**

- **Pour quelles raisons souhaitez-vous adopter un lapin ?** Il doit s'agir d'une envie sincère de partager votre quotidien avec lui et de répondre à ses besoins et non d'une envie passagère.
- **S'agit-il d'une envie de faire plaisir à un enfant ?** Attention les enfants se désintéressent très très rapidement des lapins qui ne sont pas adaptés pour des enfants de moins de 8 ans. Quand votre enfant s'en désintéressera, vous en occuperez-vous, vous-même ?
- **S'agit-il d'une volonté partagée au sein de votre foyer ?** L'ensemble des membres de votre foyer doivent s'accorder sur l'adoption d'un lapin car le quotidien de tous les membres de votre foyer sera modifié. Assurez-vous également que personne ne soit allergique aux poils de lapin. Faites un test !
- **Si vous avez d'autres animaux, avez-vous réfléchi à l'organisation pour que tous les animaux soient en sécurité ?** Serez-vous en mesure d'assurer le bien-être de chacun d'entre eux ? Leurs personnalités seront-elles compatibles ? Pensez également à la gestion des prédateurs, des zones dédiées, de la sécurisation des pièces, ...
- **Etes-vous prêts à vous engager sur du long terme ?** Adopter un lapin est un acte réfléchi qui vous engage pour une durée longue (en moyenne 8 à 12 ans, voire 15 ans pour certains lapins !).
- **Avez-vous les moyens financiers pour supporter les frais nécessaires ?** Alimentation adaptée, visites et soins vétérinaires, mode de garde, achat de jouets, enrichissement de son environnement, ... Avez-vous un vétérinaire spécialisé NAC proche de chez vous ?
- **Disposez-vous de l'espace nécessaire pour l'accueillir** ? Un environnement de minimum 10m2 pour 2 lapins avec de nombreuses sorties en liberté totale de plusieurs heures par jour, l'idéal étant la liberté totale toute la journée et toute la nuit. Votre logement est-il suffisamment sécurisé (câbles non apparents, pas de matériaux dangereux qui pourrait être grignoté, ...) ?

- **Votre mode de vie est-il compatible avec le temps nécessaire pour vous en occuper ?** Nettoyage de son environnement, interactions plusieurs heures par jours, séances de câlins, soins vétérinaires, aller lui chercher et préparer ses légumes (les laver, les découper), …
- **Quelles solutions de garde aurez-vous quand vous partirez en vacances ou en week-end ?** En particulier si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous.
- **Avez-vous envisagé des solutions pour le lapin si vous changez de mode de vie ?** Nouveau logement, travail, …

**Si vous n'avez pas 100% de réponses positives peut-être est-il plus sage de reporter votre projet d'adoption à plus tard. L'animal n'est pas un objet, c'est un être vivant sensible et ses besoins sont aussi importants que les vôtres.**

## II/ PRINCIPE DE BIEN-ÊTRE ET DE BIENTRAITANCE

L'ANSES a défini en 2018 le bien-être d'un animal comme l'état mental et physique positif, lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes qui dépend de la perception de la situation par l'animal. De plus, le principe de bientraitance repose sur 5 libertés fondamentales de l'animal qui sont des conditions nécessaires mais non suffisantes à son bien-être !

1) **Absence de faim, de soif et de malnutrition**. Le lapin a accès à de l'eau propre et une nourriture de qualité en quantité appropriée et correspondant à ses besoins.
2) **Absence de peur et de détresse**. L'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives pour votre lapin qui est un animal proie et a donc facilement peur. Il est essentiel de le socialiser, d'éviter de le porter, de crier, de courir et de faire attention aux enfants qui peuvent avoir des gestes brusques non adaptés.
3) **Absence d'inconfort**. Le lapin doit vivre dans des conditions confortables en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux. Il doit avoir une cabane où se cacher et où se protéger du vent, du froid, du chaud, des intempéries, des prédateurs, … Un lapin supporte difficilement les grosses chaleurs, au-dessus de 26°C, cela devient inconfortable pour lui. Il supportera mieux le froid s'il y est habitué progressivement et qu'il a des abris bien isolés.
4) **Absence de douleur, de blessures et de maladies**. L'environnement et le traitement de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures. Le lapin cache très bien la douleur. Tout semble bien aller et quelques heures plus tard vous le retrouvez mort. Observer attentivement votre lapin car tout changement même minime doit vous alerter. Fait-il des crottes ? Comment sont ses crottes ? Est-ce qu'il a de la diarrhée (urgence vétérinaire !!!) ? Est-ce qu'il reste prostré ? Est-ce qu'il refuse la petite friandise sur laquelle il se jette d'habitude ? Est-ce qu'il a une boule ? La santé du lapin doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire et tout changement doit vous inciter à consulter un vétérinaire.
5) **Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce**. Le lapin doit pouvoir exprimer librement son comportement naturel (courir, gratter, interagir avec un congénère, …).

## III/ INFORMATIONS DE BASE SUR LE LAPIN

**Espérance de vie du lapin** : il peut vivre jusqu'à 15 ans, vous êtes donc sur un engagement long terme !

**Comportements sociaux** : le lapin est un animal grégaire, social qui a besoin d'un congénère pour être pleinement heureux. Les animaux d'autres espèces ou votre présence ne remplace pas la présence d'un congénère. Imaginez-vous toute votre vie sur une île déserte avec pour seule compagnie un toucan et un lézard … Amusant au début mais les interactions humaines, le langage, les échanges avec un autre être humain, les câlins finiront par vous manquer énormément. C'est la même chose pour le lapin qui a une organisation sociale de groupe dans la nature. Ils se toilettent, ils se rassurent, ils communiquent. Un lapin sans congénère et beaucoup plus stressé qu'un lapin qui vit en groupe même si vous ne le verrez pas car les lapins cachent leur mal-être. **Attention**, ce sont toutefois des animaux très territoriaux et les faire cohabiter pourra être un challenge, n'hésitez pas à nous demander conseil. La combinaison la plus facile est un mâle castré avec une femelle stérilisée. Des femelles peuvent aussi vivre en groupe entre elles ou avec un mâle. L'entente entre mâles est possible mais beaucoup plus compliquée et peut virer à des bagarres assez vite. D'autre part, la

familiarisation du lapin avec l'humain doit faire l'objet d'une attention particulière (prévenir l'animal, être calme, interactions positives, …). Les apprentissages du lapin doivent se faire par la distribution de récompenses (caresses, friandises, félicitations verbales, …) afin de créer une relation de confiance avec vous. Les lapins n'aiment pas être portés, et si vous devez le faire (soins vétérinaires, couper les griffes, …) vous devez le faire avec précaution pour éviter les fractures de la colonne vertébrale.

**Alimentation du lapin** : le lapin est un herbivore strict. Il doit avoir du foin à volonté (brins verts et non poussiéreux) pour permettre une bonne digestion et usure des dents et 10% de son poids en légumes (le légume et non les épluchures). Certains légumes ou végétaux peuvent être toxique. Les sites listés ci-dessous vous indiquerons plus en détail les légumes et végétaux recommandés régulièrement et ceux à éviter. Les granulés sont facultatifs, si vous en donnez ils doivent être sans céréales. L'alimentation du lapin tient de la science si on veut qu'il soit en bonne santé, il faut y apporter une attention particulière. Il est impératif de laisser constamment de l'eau propre à disposition, dans une gamelle propre. Le lapin ingère ses caecotrophes, un des deux types d'excrément qu'il produit. Ce comportement est tout à fait normal et il ne faut pas l'empêcher.

**Habitat du lapin** : le lapin doit vivre en liberté sauf en cas d'une restriction liée à sa santé. Il ne doit absolument pas être en cage. Il peut vivre auprès de vous comme un chien ou un chat. Veillez à sécuriser son environnement (protéger ou cacher les câbles, enlever tout matériaux dangereux qu'il pourrait grignoter, …) et à lui donner accès à une zone de couchage en permanence pour se cacher, dormir et se reposer. Le lapin ne doit pas être dérangé quand il est dans cette zone. Le lapin peut apprendre la propreté s'il ne l'est pas naturellement. Le livre listé ci-dessous vous indiquera plus en détail les étapes à suivre si besoin. **Attention**, tout changement dans vos habitudes, son environnement, un déménagement, l'arrivée d'un nouvel animal ou d'un enfant, … peut remettre en cause sa propreté. Il faudra alors tout recommencer et faire preuve de patience. La litière doit être non abrasive, non poussiéreuse et non irritante pour les pattes et les voies respiratoires, et doit être changée régulièrement et nettoyée avec des produits adaptés à l'animal.

**Coût du lapin** : tout dépendra de la taille de votre lapin et d'où vous achetez sa nourriture (foin d'agriculteur ou en enseigne, légumes de votre potager ou en enseigne, …). Compter entre 10€ et 30€ de foin par mois, 20€ et 40€ de légumes par mois, 5 à 20€ de litière par mois, 5 à 10€ de granulés par mois, soit entre 40€ et 100€ par mois et comme vous aurez au moins 2 lapins, il faut multiplier par 2 ! Vous aurez également des frais d'aménagement de son environnement (tapis, cabanes, jeux, …), des frais d'eau et d'électricité (tapis ou Drybeds lavables, …) et des frais de garde ou de pension. Certains lapins présentent des caractères morphologiques poussés à l'excès (hypertypes comme les oreilles tombantes, petite taille ou grande taille excessive, …) ou des maladies chroniques qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé des animaux et entraîner des frais vétérinaires importants (otites à répétitions, malocclusion entrainant un défaut d'usure des dents, affections cardiaques, …). Il convient de vous renseigner sur les particularités liées à certaines races.

**Frais vétérinaire** : Le lapin doit être vacciné tous les 6 mois avec une alternance entre vaccin Myxomatose + VHD1 et 2 et vaccin VHD1 et 2. Compter entre 50€ et 100€ pour chaque visite, chaque vaccin, et chaque lapin. Un lapin est un animal fragile qui peut vite nécessiter des soins vétérinaires. Les maladies du lapin étant compliquées, elles nécessitent d'être prises en charge par un vétérinaire NAC spécialisé lapin qui aura des connaissances pointues et adaptées. Les frais vétérinaires peuvent s'élever à plusieurs centaines d'euros en cas de radio, échographie, … et plusieurs milliers d'euros en cas de scanner ou pour certaines opérations. A cela s'ajoute les frais kilométriques car les vétérinaires NAC spécialisés lapins sont assez rares et peuvent se trouver à plusieurs heures de route de chez vous. Les frais de stérilisation / castration coûtent entre 100€ et 300€ selon les vétérinaires mais les animaux disponibles à l'adoption sont généralement déjà stérilisés. La stérilisation est essentielle car en plus de faciliter la cohabitation, elle est un vrai acte de santé permettant d'éviter des cancers de l'appareil reproducteur, extrêmement courants chez la femelle et aussi chez le mâle. En fonction de l'âge de votre lapin et de sa race, d'autres soins spécifiques peuvent être à prévoir. Outre les soins prodigués par le vétérinaire, votre animal nécessite le brossage des poils et la coupe des griffes. Prenez conseils auprès d'un professionnel pour adopter les bons gestes et ne pas blesser votre animal.

**Loi sur l'abandon et les maltraitances** : La loi encadre strictement les maltraitances qui sont passibles de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes

sont commis par le propriétaire de l'animal (article 521-1 du code pénal). Laisser volontairement ou involontairement un animal dans des conditions de vie incompatibles avec ses besoins entraîne une atteinte à son bien-être physique et mental et est considéré comme un acte de maltraitance. Un abandon sauvage (en dehors d'un contrat d'abandon dans une association) est considéré comme de la maltraitance et passible des mêmes peines. C'est pour cette raison que nous posons, en amont, des questions essentielles : êtes-vous certains de pouvoir répondre à l'ensemble de besoins du lapin, chaque jour, sur la durée ?

**Pour aller plus loin, merci de vous renseigner plus en détail sur les liens et livre suivants :**

Sites internet

La dure vie du lapin urbain, site d'information sur le lapin de compagnie

Association Marguerite & Cie – Reconnaissance et Protection du lapin de compagnie (margueritecie.org)

Livre

Comprendre et éduquer son lapin par Gwenaëlle Bernard

Guide cohabitation Lapin de Compagnie | Gwenaëlle Bernard

Guide Alimentation Naturelle Lapin de Compagnie | Gwenaëlle Bernard

## IV/ VOTRE ENGAGEMENT

Une adoption est un acte réfléchi. Vous vous engagez donc à tout faire pour assurer le bien-être de votre lapin. Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Renseignez-vous au maximum avant l'adoption d'un animal.

**Certificat délivré par**

**Nadine** Cotton, présidente des p'tits poilus d'la grotte.
Titulaire ACACED (24 février 22) au CFPPA de Brioude-Bonnefont.

**Futur adoptant ou famille d'accueil**

**Nom et prénom** :

**Date de prise de connaissance** :

**Signature précédée de la mention** « ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un lapin, je m'engage expressément à les respecter. »